

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 Octobre 2017

Ouverture de la séance à 20 H 35 – 10 conseillers présents (Valérie Bardini absente excusée)

*Une minute de silence a été respectée à l'ouverture de la séance
en hommage aux victimes des attentats de Marseille et de Las Vegas*

⇒ **Ordre du jour :**

▶ **Dossier de vente de la « Maison André » :**

Le Maire rappelle à l'Assemblée que le compromis signé au mois d'août ne permettra pas d'aboutir à la vente de la maison André puisque les acquéreurs n'ont pas obtenu leur prêt. Il fait part à l'assemblée d'une seconde offre qui s'élève à quatre-vingt-onze mille euros (91.000 €) net vendeur. Après discussion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter cette nouvelle offre.

▶ **Attribution du studio de l'ancienne mairie :**

Le Maire indique au Conseil que suite au préavis de départ donné par la locataire actuelle, la commune a reçu une candidature pour la location de ce logement. Après discussion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer un nouveau bail.

⇒ **Questions et informations diverses :**

- **Fusion de Communes** : le nécessaire va être fait pour réunir dans un premier temps le COPIL puis, dans un second temps, les membres des conseils municipaux de Faucon et Jausiers, afin de travailler sur la charte de fusion.
- **Chemin rural de St Flavy** : Mr le Maire a rencontré des habitants du hameau dont l'association devrait être relancée. Pour régler le problème du mobil-home installé illégalement, contact a été pris avec le service contentieux d'urbanisme de la Préfecture.
- **Sécurisation du carrefour du Bourget** : ce dossier est en cours de réflexion avec les services de la Sous-Préfecture et du Département afin de trouver la meilleure solution pour sécuriser ce périmètre de la RD 900.
- **Maison de santé** : on attend de voir l'évolution du projet.
- **Subvention à Cendryn Music** : le conseil se prononcera si la CCVUSP n'accorde pas la subvention demandée.
- **Villages étoilés** : le dossier de demande de labellisation a été déposé.
- **Salle des fêtes** : les 2 aérothermes hors service vont être changés.
- **Opération brioches** : comme chaque année elles sont à la vente en Mairie à 5 € au profit de l'ADAPEI 04.
- **Le 33^e Congrès de l' ANEM** : la Commune y sera représentée par le Maire, les 19 et 20.10.2017 à Forcalquier.
- **Fête de la châtaigne à Cuneo** : les élus sont invités.
- **Débroussaillage** : un dossier va être monté avec les représentantes de Natura 2000 pour les agriculteurs et la société de chasse.
- **Assainissement** : un curage préventif est prévu par VEOLIA en Octobre / Novembre sur environ 800 m (10% du réseau doit être traité chaque année).
- **Abords des voies communales** : plusieurs arbres dangereux ont été coupés.
- **ENEDIS** : le Maire et les 2 adjoints ont été désignés comme correspondants intempérie.
- **Visite de la Tour** : afin de promouvoir le village et la vallée, la fabrication d'autocollants est envisagée (à la place des porte-clés initialement prévus).
- **Commission des travaux** : elle se réunira dans la semaine pour régler le problème des eaux de ruissellement au quartier de St James.

La séance est levée à 22h45

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 6 Novembre 2017 à 20 h 30